

Sujet : [INTERNET] Solaire au sol

De : Clément Souques <clement.souques@gmail.com>

Date : 16/05/2023 23:50

Pour : pref-cpvsun40@gers.gouv.fr

Un projet comme celui ci serait nuisible au développement de l'agriculture et à son développement sur le secteur.

3 ha de panneaux au sol vont saturer le réseau électrique et empêcher tout projet de construction de bâtiment pour les agriculteurs autour.

3 ha c'est plus de 30 bâtiment qui promettraient d'améliorer les conditions de travail ou même permettre l'installation de futurs agriculteurs.

C'est 3 ha sont de la surface agricole de terre à fort potentiel que seront élevés à l'alimentation humaine.

Les surfaces autour sont cultivées et une centrale de solaire au sol n'a pas lieu d'être à cet endroit enclavé dans une parcelle.

Ce projet n'amènera aucune plus value possible pour territoires. La revente de l'électricité bénéficiera à un investisseur bien éloigné du territoire.

De plus un projet comme celui ci est une verrue au milieu d'un espace cultivé.

De plus le signalisation de l'enquête publique n'est pas suffisamment visible. Un panneau est mis sur un chemin très peu fréquenté et l'autre est très peu visible. Ils sont positionnés de sorte qu'il y est un minimum d'information pour la population concernée par ce projet.